

UN RELATIVISME MORAL ?

Paul Löwenthal¹

« Le naturel humain,
c'est le raisonnable et le libre. »
St Thomas d'Aquin

Le pape Benoît XVI est en continuité parfaite avec le cardinal Joseph Ratzinger dans sa dénonciation répétée du relativisme moral qu'il observe dans nos mœurs actuelles, singulièrement en Europe. En mettant en cause les mœurs actuelles, le pape ne se borne pas à condamner un tourisme moral où chacun choisirait cas par cas ce qui lui convient. Cela, il ne faut pas être catholique pour le déplorer. Il renvoie les catholiques, et parfois l'ensemble des hommes, à une doctrine qui fait place à une « raison naturelle » mais qui est soumise à des principes que le magistère rattache à la nature même de l'homme, telle que voulue par Dieu.

Et ici, des questions se posent. En nous-mêmes et vis-à-vis des autres. En nous-mêmes : imparfaits dans un monde imparfait, nous sommes soumis à des contraintes et à nos limites, et nous sommes confrontés à des conflits de conscience. Nous devons dès lors exercer un discernement personnel. Et si nous le devons, nous le pouvons : toute mise en perspective de nos normes morales ne saurait donc être condamnée. Une *relativité* de l'éthique ne s'impose-t-elle pas philosophiquement ?

Vis-à-vis d'autrui : comment ferons-nous pour vivre avec d'autres, adhérant à d'autres principes, comment affronterons-nous avec eux les défis et les enjeux très concrets qui nous interpellent tous, si nous ne leur faisons aucune place ? Pouvons-nous rejeter, sans égard pour les convictions et pour les besoins d'autrui, ce qui ne correspond pas rigoureusement à « la » vue catholique proposée par le magistère ? Et si le compromis est inévitable, est-il nécessairement une compromission ? Une *relativisation* de l'éthique ne s'impose-t-elle pas culturellement et donc politiquement ?

Ces questions valent d'être prises au sérieux et elles méritent mieux qu'une opposition caricaturale entre un moralisme doctrinaire et un shopping moral « sans conviction fixe » qui constituerait un *relativisme* qui, lui, n'est d'aucun ordre.

Une relativité de conviction

L'enjeu de principe est le statut de la liberté humaine. Notre liberté n'est pas un absolu, même si elle se réfère à un absolu, Dieu ou la dignité humaine.

La liberté est d'abord une absence de contraintes : une liberté « négative ». Elle est ensuite la disponibilité de moyens d'agir : une liberté « positive ».² Ni l'une ni l'autre n'a en soi de portée morale, et l'on peut en user bien ou mal. Mais elles sont l'une et l'autre nécessaires pour que soit possible la liberté comme *autonomie responsable* qui, elle, ouvre à la morale. Une morale qui d'abord *suppose* la liberté pour être autre chose qu'une convention ou une contrainte. Une morale qui ensuite *engage* cette liberté. C'est vieux comme le décalogue : Le Seigneur a d'abord libéré les juifs de la servitude en Égypte, il a balisé leur route par des repères en avant et en arrière (la colonne de feu), puis il leur proposé sa Loi.

Cette morale, les moralistes d'aujourd'hui, y compris les chrétiens,³ l'inscrivent dans une éthique directement corrélatrice à la liberté : si je suis libre, je *suis* responsable. Pas besoin de « prendre » ou d'« assumer » cette responsabilité : je l'ai. C'est vrai même si je ne fais qu'obéir, car c'est moi qui choisis d'obéir et qui en suis responsable (Eichmann !). Et c'est aussi vrai si je ne fais rien, car c'est encore moi qui choisis de ne rien faire. Mais inversement, je me trouve par là « promu »

¹ Paul Löwenthal préside le Conseil interdiocésain des laïcs (C.I.L.). Publié dans les *Pièces à conviction* du CIL, n° 8, 2006.

² Ces deux libertés sont les objectifs du développement selon Amartya Sen.

³ Paul Ricœur, Paul Valadier.

à la responsabilité. Me juger responsable, c'est admettre que j'en suis capable. Me le refuser, c'est m'en refuser la dignité : être qualifié d'irresponsable n'a rien d'un compliment !

L'éthique, en ce sens contemporain, n'a pas un contenu substantiellement différent de la morale, mais elle postule une démarche toute différente. Là où la morale s'impose de l'extérieur (« d'en haut », si l'on veut), l'éthique est intériorisée, assumée dans une adhésion personnelle qui embrasse les considérations morales et non morales qui sont pertinentes à une (unique) décision. Là où la morale visait à faire « le Bien » et à éviter « le Mal », ces abstractions désincarnées, l'éthique vise à vivre ou agir « bien » en fonction de l'ensemble des circonstances concrètes où l'on se trouve et des personnes qui sont en cause. Plus question de considérer le technique d'abord (le professionnel, le politique,...) pour y jeter du moral ensuite, s'il reste de la place. Plus question d'être chrétien le dimanche et « professionnel », voire cynique, en semaine.

Si la liberté implique la responsabilité, c'est qu'elle est *relative au propos qu'elle se propose de servir*. Ce n'est pas cette relativité-là, bien sûr que le pape condamne comme un relativisme. Au contraire, c'est l'ancrage de notre liberté dans le sens chrétien qu'il préconise. Mais voilà : ce sens qui oriente notre liberté peut-il, sans la nier, la soumettre à une doctrine unique et contraignante ? Celle de Benoît XVI, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a été jusqu'à inventer, dans les années quatre-vingt, des « maux absolus » ou « intrinsèques » qui seraient soustraits à notre délibération morale.⁴ Le message de Jésus : « ta foi t'a sauvé », se voit traduit en « la juste doctrine de la vraie foi par le magistère authentique »...

Une telle docilité est-elle imaginable ? Nous sommes certes invités à engager notre liberté dans une adhésion de foi, comme nous le serions à tout engagement philosophique, politique ou humanitaire. Mais pouvons-nous l'aliéner ? Au double sens du verbe pouvoir : est-ce légitime, est-ce possible ?

Est-il *légitime*, est-il conforme à la dignité humaine (et à la Bonne Nouvelle !) que nous abdiquions notre autonomie, notre responsabilité ? Le chrétien ne croit-il pas que Dieu a mis l'homme au centre de Sa création, libre, autonome et responsable ? On l'a dit de bien de façons : l'homme s'adresse à Dieu, qui s'adresse à l'homme – l'homme croit en Dieu, qui croit en l'homme – l'homme ne peut s'affirmer contre Dieu, puisque le désir de Dieu est que l'homme s'affirme (Paul Valadier) – ce que nous attribuons à Dieu, nous l'ajoutons à l'homme (Jean Ladrière).

Et nous est-il seulement *possible* d'abdiquer notre responsabilité ? Ne sommes-nous pas personnellement responsables de ce que nous faisons de notre liberté ? Une norme générale peut-elle interdire le discernement moral en situation que nous sommes seuls en mesure d'effectuer, chacun de nous tel qu'il est et là où il est et fût-ce après avoir consulté d'autres ? Ne sommes-nous pas seuls, chaque fois, à posséder tous les éléments, à apercevoir tous les conflits et contraintes et à pouvoir apprécier nos propres capacités ?

« En morale, les principes généraux ne servent pas à grand-chose, car la morale se situe toujours dans le particulier. » (St Thomas d'Aquin)

« Aux questions particulières, il faut des réponses particulières ; (...) il n'existe pas de normes générales pour déterminer infailliblement nos jugements, ni de règles générales sous lesquelles subsumer les cas particuliers avec un certain degré de certitude. » (Anna Arendt)

« L'homme est condamné à être libre » disait Jean-Paul Sartre qui, au-delà du paradoxe, y voyait bien sûr une dignité. Pourrions-nous, comme chrétiens, croire moins que lui en l'homme et en sa dignité – quels que soient parfois sa bêtise et son cynisme, et quelque crainte que nous inspire le mauvais usage que les hommes ne manquent pas de faire de leur liberté ? Ne croyons-nous pas à la

⁴ Incongruité révélatrice, ils se concentraient sur des thèmes d'actualité immédiate : de la contraception (première citée) à l'attentat contre la vie du pape en passant par l'avortement, etc. Cela a suscité une réaction méritée : attenter à la vie du pape serait plus grave que violer, torturer et tuer un enfant, puisque cela n'est pas dans la liste...

sainte liberté des enfants de Dieu cherchant à vivre « *en Esprit et en vérité* » ? Ne croyons-nous pas que l'Esprit souffle (où il veut) sur Son Église ? Ne croyons-nous pas que « *le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat.* » (Mc 2,27) ?

« *Dégagés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli.* » (Rm 7,6)

« *La loi de l'esprit de vie en Jésus Christ m'a affranchi de la loi du péché.* » (Rm 8,2)

« *L'homme libre est celui qui s'appartient à soi-même. Ainsi, quiconque agit spontanément agit librement ; mais celui qui reçoit son impulsion d'un autre n'est pas libre. Celui qui évite le mal en raison d'un précepte du Seigneur n'est pas libre. En revanche, celui qui évite le mal parce que c'est un mal, celui-là est libre.* » (St Thomas d'Aquin)

Cette vision chrétienne de la liberté de conscience ne fait place ni au moralisme doctrinaire, ni à une vision de la morale comme simple convention qui voletterait à tous les vents des circonstances. L'image ne peut être ni celle d'un roc, ni celle d'un grain de poussière (fût-il pollen !), l'un et l'autre insensibles. Ce serait plutôt une plante, aux rameaux flexibles mais aux racines bien ancrées. Pourquoi des rameaux flexibles ? Parce que nous nous heurtons à des conflits de conscience et à des impuissances : la morale se réalise en casuistique. Mais aussi parce que nous ne vivons pas seuls.

Une relativisation de co-responsabilité

Dans la ligne de Benoît XVI, nous rappellerons aux croyants des diverses religions présentes chez nous, le titre de Maurice Clavel : « *Dieu est Dieu, nom de Dieu !* ». Mais nous ferons aussi valoir que le Dieu en qui croient les chrétiens n'ordonne rien, ne demande même rien, mais offre tout.

Premier corollaire : nous n'opposons pas à nos interlocuteurs de prétendus commandements divins, mauvaise traduction de « dits » qui – catéchismes catholiques en mains – nous sollicitent et nous guident pour une vie bonne. Ils ne nous ôtent pas notre responsabilité⁵ et ils ne suppriment donc pas notre liberté.

« *[Dieu] ne veut pas qu'un chacun observe tous les conseils, mais seulement ceux qui sont convenables selon la diversité des personnes, des temps, des occasions et des forces, ainsi que la charité le requiert ; car c'est elle qui, comme reine de toutes les vertus, de tous les commandements, de tous les conseils, et en somme de toutes les lois et de toutes les actions chrétiennes, leur donne à tous et à toutes le rang, l'ordre, le temps et la valeur.* » (St François de Sales)

« *Jésus a repris les dix commandements, mais il a manifesté la force de l'Esprit à l'œuvre dans leur lettre.* » (Article 2054 du Catéchisme de l'Église catholique)

« *La tradition chrétienne en est arrivée [à propos des Dix Commandements] à parler de la "Loi naturelle", parce que nous croyons que tout homme peut y reconnaître son désir de vivre en homme. Ces préceptes ne nous sont pas imposés de l'extérieur ; ils révèlent les exigences de toute vie humaine.* » (Livre de la Foi des évêques de Belgique)

Deuxième corollaire : Nous n'abdiquons donc pas notre identité lorsque, dans nos recherches qui nous mettent en débat éthique avec le politique, nous réfléchissons, négocions et agissons en conscience, à la lumière de notre raison. Et quand faisons des concessions à nos concitoyens d'autres obédiences. Contrairement à certaines pratiques et à certains discours, la tradition chrétienne donne en effet le dernier mot à la conscience, à partir de sa raison « naturelle » informée et formée – notamment, bien sûr, par « la doctrine ». Et cela, qui vaut pour chacun, vaut pour les groupes que nous constituons et vaut aussi pour l'Église, en tant qu'elle est au monde.

⁵ Contrairement au Grand Inquisiteur de F.Dostoïevski dans *Les Frères Karamazov*, qui dit prendre sur lui les fautes de ses fidèles : sur ce point, sa satire de l'Église catholique manque son but.

Chrétiens, nous nous réclamons d'un humanisme, dont le sens ultime diffère de celui de l'incroyant mais qui, aujourd'hui et chez nous (petit coin privilégié qui n'est pas le monde entier...), le rejoint dans la plupart de ses implications concrètes. Le dialogue est donc possible, il peut être fécond et seule la peur expliquerait que nous nous y refusions.

Chrétiens, nous y allons avec nos convictions. Toutefois, nous n'engagerons pas le dialogue avec des arguments d'autorité mais avec notre raison, ce talent que nous devons faire fructifier. Et nous engagerons notre liberté responsable dans la recherche d'un compromis avec d'autres : tous ces autres qui n'ont pas moins droit que nous à leurs convictions et avec qui nous devons et voulons vivre. Nous le ferons dans le conflit si nécessaire, et en respectant les procédures laïques de leur règlement – ou alors, si nous ne pouvons vraiment pas y consentir, en faisant objection de conscience et en acceptant le prix.⁶

Aux incroyants, nous reconnâtrons que la laïcité politique et la séparation entre l'Église et l'État sont une bonne chose (historiquement, celle-ci fut même providentielle) pour autant que l'État laïque ne soit pas « tolérant » au point de ne se fonder sur aucune valeur, ou « laïciste » au point de ne pas respecter les religions qui y vivent. Les humanistes athées le disent aussi et nous sommes donc d'accord là-dessus, sauf à ne pas poursuivre en toutes matières les mêmes valeurs et à nous opposer parfois sur des enjeux concrets. En fait, des incroyants se reconnaîtront plus aisément dans ce qui précède que certains croyants fondamentalistes, intégristes, ou « dociles » de plusieurs religions, catholique y compris...⁷

C'est que la pluralité culturelle et religieuse est un fait, de ceux qui valent bien un lord-maire : nous devons, de gré ou de force (et si possible de bon gré), vivre avec des gens dont nous ne partageons pas les vues. Accepter de leur faire place. Accepter de les écouter avec le respect que mérite tout être humain, de leur manifester de l'empathie, de reconnaître leur richesse et de les échanger avec les nôtres. Accepter de négocier démocratiquement avec eux. Cela n'implique pas que nous renoncions à nos propres convictions : nous ne prétendrons pas que « toutes les religions se valent », même si nous reconnaissons à leurs adeptes les mêmes droits citoyens qu'à nous-mêmes – et même plus que cela. Cette « relativisation » de nos convictions veut respecter l'autre dans sa pleine humanité et nous nierions cette pleine humanité si nous rejetions sans respect leurs convictions profondes. Nous y perdrons d'ailleurs les richesses qu'ils nous apportent et nous font progresser : que serait le catholicisme, non seulement sans le judaïsme dont il est issu, mais sans les Réformes protestantes, ou sans l'humanisme et les Lumières ?

La tentation du refus existe pourtant, et elle est respectable dans certaines matières que nous jugeons graves. Nous ne pouvons toujours accepter ce que l'autre veut vivre. Nous sommes évidemment d'accord de permettre aux musulmans de vivre le Ramadan ou aux juifs de respecter le shabbat, même si cela perturbe nos calendriers. Mais nous ne tolérerions en aucun cas que sous prétexte religieux une communauté procède à de sacrifices humains. Entre ces deux extrêmes, où sont donc, non pas les limites (question usuelle mais douteuse) mais les critères qui nous permettront, comme catholiques et comme citoyens d'un État laïque (sans schizophrénie...) d'accepter ou refuser une pratique, ou le respect de certaines valeurs ? Sur quels critères pouvons-nous décider de la primauté de valeurs « occidentales », judéo-chrétiennes ou humanistes, à commencer par le pluralisme lui-même ? Ou la supériorité de valeurs judéo-chrétiennes sur des valeurs humanistes, comme en certaines questions éthiques qui ont des enjeux anthropologiques ? N'oublions quand même pas qu'au XIX^e siècle, Rome jugeait les droits de l'homme blasphématoires... Il aura fallu un siècle pour que de *Rerum novarum* à *Populorum progressio* en passant par *Lumen Gentium*, les papes reconnaissent les droits de l'homme et incitent à les défendre ou à les restaurer ; un siècle pendant lequel nombre de catholiques s'y étaient déjà employés dans l'insoumission et en conscience chrétienne.

⁶ Si nécessaire : ce n'est pas le cas en regard des lois belges sur l'avortement et l'euthanasie, qui prévoient explicitement une clause de conscience permettant au personnel médical de s'y refuser.

⁷ Pie X opposait les pasteurs à leur « troupeau docile ».

Il faut l'admettre, donc à la fois le reconnaître et s'y plier : *la relativité de notre agir moral à nos valeurs et à nos responsabilités permet que nous relativisons certaines normes en regard d'exigences sociales contraignantes ou contradictoires qui nous sont opposées*. C'est là une exigence du vivre ensemble, en humanité, et non une simple soumission à une revendication démocratique dont la légitimité serait jugée supérieure à nos propres valeurs, comme le prétendent ceux parmi les athées qui réduisent le religieux à du culturel.

Respecter l'autre dans ses convictions est une responsabilité née de notre liberté, avant d'être une limite qui nous est imposée de l'extérieur par la société politique. Et cela reste vrai si l'on prend en compte que, comme chrétiens, les catholiques adhérons à la démocratie et y trouvons le cadre adéquat à notre concertation avec d'autres. Mieux : nous y reconnaissons un cadre adéquat au règlement des conflits que nous ne réussirions pas à résoudre par la concertation – et cela, ce n'est pas une petite concession !

Foin de moralisme comme de relativisme : le tribunal de la conscience est, en dépit de bien des entorses, l'héritage commun des croyants et des incroyants de notre société qui se veut globalement humaniste. Mais à l'autre extrême – osons la caricature pour qu'à forcer le trait on voie bien l'enjeu – nous avons *une société qui ne se donne plus guère le temps de penser et que les puissants économiques, politiques et médiatiques découragent de le faire*. Le « prêt à penser » et le « politiquement correct » font florès dans une société vouée politiquement au panem et circenses et économiquement au *væ victis*. On en viendrait à complimenter les fondamentalistes parce qu'eux au moins croient encore à quelque chose ou à quelqu'un qui passe l'homme et ses satisfactions immédiates... Le rejet du relativisme moral d'une société ainsi caricaturée est pleinement justifié : à accepter tout on ne défend rien. Mais cela n'implique pas qu'on doive se tenir à des principes, a fortiori à des règles, souvent fixées en d'autres circonstances et qui ne font aucune place aux contingences de la vie des personnes concrètes. Il y faut un discernement.

Du bon usage du discernement

La liberté, donc la morale, est relative à nos projets : un ancrage plutôt qu'un flottement, mais qui n'est pas un enfermement. Il a ses dimensions personnelles et culturelles. Notre liberté est relative à nos valeurs et, en ce sens, elle est le contraire d'un relativisme, terme péjoratif. Mais elle est aussi fonction des situations qui les conditionnent et dans lesquelles il nous faut chaque fois discerner et délibérer. Et elle doit être vécue avec d'autres, dans le respect qui est dû à notre commune humanité, ce qui impose un minimum de distance, donc de relativisation. Cela ne veut pas dire qu'il nous faille accepter que, dans une société pluraliste et un État laïque, toutes les positions soient censées se valoir : là nous rejoignons pleinement Benoît XVI. D'accord avec tous ceux qui proclament qu'on ne peut tolérer l'intolérable, nous n'accepterons donc pas qu'au prétexte de tolérance ou de pluralisme, on doive faire place à toutes les opinions et à tous les désirs.

Au nom de ce discernement nécessaire, nous n'accepterons pas d'office l'argument de la non discrimination⁸, ni l'adaptation de la loi aux mœurs du moment, ou d'une majorité, au prétexte que le droit n'est pas la morale. Nous avons, comme chacun, le droit de défendre nos positions contre ceux qui les critiquent et, au-delà de cette liberté, nous avons le droit de vivre nos valeurs.⁹ Nous accepterons toutefois que ces positions qui sont les nôtres et auxquelles nous tenons, ne peuvent être absolutisées sans abdiquer tout discernement, au dam des droits d'autrui et de notre propre liberté chrétienne : *libres et responsables, autonomes et chargés de l'intendance du monde créé, nous ne*

⁸ La non discrimination est un argument central des partisans d'une libre concurrence généralisée dans la globalisation économique : cela devrait faire réfléchir sur sa portée morale. Là où prévaut une disparité regrettable ou une différence légitime, c'est d'une discrimination (positive) qu'on a besoin. Je détaille ce point dans *La non discrimination et le droit à la différence*. C.I.L., *Pièces à conviction* n°

⁹ Nous n'aborderons pas ici la question corollaire d'une tolérance réciproque pour les valeurs des autres : lorsque des tierces personnes sont en cause, comme pour le statut de la femme ou l'humanité de l'embryon, cela peut se révéler inacceptable. Nous avons examiné ce point dans *L'État laïque vu par un catholique*. Bruxelles, Labor (« Quartier libre »), 2004.

pouvons, sans renier notre vocation chrétienne, verser dans le moralisme qu'induit le dogmatisme et renoncer à notre libre arbitre, exercé en conscience. Seuls des non catholiques mal informés peuvent penser qu'un catholique désobéissant cesse d'être catholique. Et ce n'est pas seulement par indulgence pour la faiblesse humaine : c'est par respect de la dignité humaine.

Cela dit, le discernement en situation est chose difficile. Il serait léger de l'abandonner au libre examen individuel, au risque de l'anarchie et, c'est vrai, d'un relativisme généralisé. Il serait léger aussi de l'abandonner aux exigences d'une communauté, fût-elle notre Église, au risque d'un communautarisme incompatible avec notre vie commune.¹⁰ On souhaitera que le discernement émane d'une conscience « informée et formée », avec d'autres, dans une intersubjectivité dont la version chrétienne (ou du moins catholique) est la délibération en Église et sous la guidance de l'Esprit : une cellule de base, une communauté spirituelle, un mouvement – des témoins, des théologiens – l'Église universelle. Mais la décision est irréductiblement personnelle, et c'est ce qui est beau devant le Seigneur :

« *Pourquoi ne jugez-vous par vous-même de ce qui est juste ?* » (Luc 12, 57).

« *L'homme doit suivre sa conscience même si elle se trompe.* » (St Thomas d'Aquin)

En conséquence, plutôt qu'un catalogue d'interdits et qu'une doctrine absolutisée, *nous attendons du magistère de l'Église catholique qu'il incite tous les chrétiens à réfléchir au sens et à l'effet de leurs actes, qu'il multiplie les débats en son sein et les alimente dans le monde, en respectant notre sainte liberté d'enfants de Dieu et en veillant, comme le Christ, à mettre ses fidèles debout.* En ce temps où un progrès technique accéléré permet des acrobaties qui donnent le vertige, il est sain de s'inquiéter et de ne pas se satisfaire d'un joyeux amoralisme. Et que cette même époque voie se réduire l'autorité morale des Églises est un motif supplémentaire d'inquiétude pour tous ceux qui croient en une transcendance humaine. Noblesse oblige, et l'on ne peut que s'inquiéter de voir dévaloriser nos valeurs et de les voir ainsi relativisées au sens péjoratif de ce mot.

Mais l'inquiétude n'est pas la peur et on ne promet pas la dignité humaine en la contraignant. Croyant en l'Esprit, disons à la hiérarchie de notre Église : « *N'avez pas peur* ».

¹⁰ Adolphe Gesché allait jusqu'à qualifier d'incestueuses les relations qui prévalaient dans une société médiévale uniformément chrétienne !